

# OVHcloud s'allie avec Google en promettant aux Européens le contrôle des données

*Le Français OVHcloud a signé un partenariat non exclusif avec Google Cloud, qui lui permettra de recourir à l'une des technologies de la filiale du géant américain. Un accord de nature à renforcer, selon lui, la souveraineté des données européennes.*

Temps de lecture : minute

---

10 novembre 2020

Google Cloud, l'un des leaders mondiaux du cloud (services d'informatique dématérialisée), a signé un "*partenariat stratégique*" avec le Français OVHcloud, qui pourra ainsi utiliser une technologie du groupe américain sur sa propre infrastructure. "*OVHcloud proposera une nouvelle offre*" de cloud privé utilisant la technologie Anthos de Google Cloud, "*entièrement exploitée et gérée en Europe par les équipes OVHcloud*" , sur "*sa propre infrastructure dédiée*" , selon un communiqué commun des deux groupes. Anthos est un outil logiciel qui permet à des développeurs de transférer des applications déjà existantes dans le cloud, ou d'en créer directement de nouvelles.

Pour OVHcloud, qui a souvent dénoncé les dangers de la grande dépendance des Européens aux plateformes cloud américaines comme Amazon, Microsoft ou Google, cette étape est symboliquement marquante. Mais l'entreprise roubaisienne estime que cette possibilité d'utiliser du code de Google sur ses propres serveurs, sous la responsabilité de ses propres développeurs, représente une opportunité à saisir. "*Avec ce partenariat d'un genre nouveau, nous offrirons aux développeurs l'une des solutions les plus performantes et agiles du*

*marché tout en leur garantissant la pleine souveraineté des données, puisque la plateforme sera entièrement opérée et managée par nos équipes" , a indiqué à l'AFP Michel Paulin, directeur général d'OVHcloud. "C'est un pas important que nous faisons ensemble pour faire émerger" une nouvelle offre pour les utilisateurs de cloud européens, "tout en promouvant l'ouverture, la réversibilité et en s'appuyant sur une infrastructure de confiance, celle d'OVHcloud" , a-t-il ajouté.*



À lire aussi

À Roubaix, la RetailTech nourrit l'espoir d'un nouvel essor économique

## Un partenariat qui va "dans le bon sens", selon Cédric O

*"Cette offre va sans ambiguïté dans le bon sens tant pour l'indépendance européenne que pour le développement économique de nos champions nationaux" , a estimé dans la foulée le secrétaire d'État au numérique, Cédric O. Le partenariat représente également une vraie*

évolution pour Google Cloud, qui affirme que c'est la première fois qu'il laisse une infrastructure cloud rivale exploiter un de ses outils. Le groupe américain montre ainsi qu'il a "écouté" clients et décideurs publics en Europe, et qu'il "*comprend leur besoin d'un contrôle et d'une autonomie renforcée*" sur le traitement de leurs données, a estimé Thomas Kurian, le patron de Google Cloud, cité dans le communiqué commun.

S'il constitue une première à bien des égards, le partenariat n'est pas exclusif, et chacun des deux partenaires se réserve la possibilité de nouer des accords du même type avec d'autres opérateurs. Les dirigeants européens sont de plus en plus inquiets de la dépendance du Vieux continent aux grandes plateformes américaines de traitement des données.

Si en Europe "*on est juste capable de produire des données, en ayant besoin d'autres pour parvenir à les exploiter, alors on va être dans la même situation que les pays qui ont des ressources minières mais qui ont donné la capacité à d'autres de s'enrichir avec, avec des retombées extrêmement faibles*" pour eux-mêmes, expliquait il y a quelques mois un haut fonctionnaire français.

Pour rappel, OVHcloud est l'un des 22 membres fondateurs de Gaia X, un projet lancé par les gouvernements allemands et français pour faire émerger une offre européenne de cloud. Ce dernier ne vise pas à faire émerger un géant comme les groupes américains ou chinois, mais une galaxie d'opérateurs fonctionnant selon des standards communs : une sorte de "place de marché" où chaque client potentiel trouverait ce dont il a besoin, sans quitter la juridiction européenne.

